

# Le Systeme se doit de RÉTABLIR LA VÉRITÉ !



**Serge Starck**  
Président du Systeme

**Certains voudraient laisser penser que les élus de notre territoire ne sont pas en mesure de gérer les déchets qui y sont produits. Pour cela, ils lancent des campagnes de désinformation et des tracts mensongers. Dans quel but ? Celui de nuire ? A qui ? Celui d'anéantir un outil, fruit d'un effort de 10 ans de la part de l'ensemble de la population qui effectue au quotidien, un tri de qualité ? Ou celui de supprimer plus de 200 emplois sur le secteur ? Alors face à tant de mauvaise foi et de démagogie, nous ne pouvons pas rester sans répondre, sans rétablir la vérité des chiffres et des faits.**

**OUI**, l'assemblée délibérante du

Sydemme, composée des élus représentant l'ensemble du territoire, a opté dès la création du syndicat pour un modèle reposant sur la maîtrise des investissements et sur un engagement fort dans l'exploitation de ses outils. Ce sont ainsi 100 millions d'euros qui ont été investis dans les moyens de transport et de traitement. **Le Systeme a mobilisé 94 millions d'emprunts pour financer ses investissements. A la fin de l'année 2016, 17 millions d'euros auront déjà été versés et il restera 77 millions d'euros d'emprunts à rembourser sur la durée d'exploitation résiduelle des équipements.** Ces remboursements font partie intégrante des frais d'exploitation et ne génèrent aucun déséquilibre financier particulier.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU SYDEME

- 1 CENTRE DE TRI DES RECYCLABLES : 7,5 MILLIONS €
- 1 CENTRE DE MÉTHANISATION DE BIODECHETS : 40 MILLIONS €
- 3 CENTRES DE TRI MULTIFLUX : 11 MILLIONS €
- 1 UNITÉ DE CONFECTION DE SACS MULTIFLUX : 7 MILLIONS €
- 3 PLATES-FORMES DE RÉCEPTION ET BROYAGE DES DÉCHETS VERTS : 2,4 MILLIONS €
- 1 CENTRE DE MÉTHANISATION DE DÉCHETS VERTS : 3,5 MILLIONS €
- 1 FLOTTE DE VÉHICULES ROULANT AU BIOMÉTHANE : 3 MILLIONS €
- SIÈGE ADMINISTRATIF ET CENTRE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : 3,5 MILLIONS €

**NON**, Il ne s'agit nullement d'une dette qui pèserait sur des générations futures, mais bien d'emprunts contractés pour des investissements et qui seront remboursés sur la période d'exploitation de ces équipements.

**OUI**, la collecte, la valorisation et le traitement de nos déchets ont un coût. Un coût qui connaît des fluctuations et des augmentations parce qu'il est lié aux salaires des employés, aux coûts énergétiques, à ceux des utilités et des matières premières. Il s'agit d'un vrai service rendu à chacun d'entre nous et qui doit répondre à des exigences réglementaires et des objectifs environnementaux.

**OUI**, le Systeme est un

acteur du service public qui exerce ses activités pour le compte de ses membres, les Communautés de Communes et d'Agglomération de la Moselle-Est et de l'Alsace Bossue. Celles-ci conservent l'exercice de la compétence sur la collecte des déchets et sur le mode de financement de la collecte, à savoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou la redevance (REOM). Le Systeme facture ses prestations à ses membres qui les intègrent dans le montant global du service avec ceux de la collecte et de la gestion des déchèteries. **En moyenne, le montant revenant au Systeme ne représente que 63% du coût du service.**

**NON**, les comptes du Systeme ne sont pas opaques, ils sont publics, font l'objet de présentations et de débats réguliers en assemblée délibérante et sont contrôlés par les services de l'état.

**OUI**, le Systeme a élaboré, afin de couvrir les frais de démarrage, **un plan de redressement sur 3 ans qui lui permettra de retrouver un budget équilibré en 2017**, en combinant d'une part l'appel à la solidarité de ses 14 membres par une participation financière (avec un maximum de 6 €/hab.an en 2016), comme le prévoit ses statuts et d'autre part des réductions de charges.

**OUI**, le Systeme a mené son étude prospective, audité par un cabinet externe, qui démontre sa capacité à rembourser ses emprunts tout en maîtrisant ses coûts.

**OUI**, le Systeme a été à l'origine de la création d'une Société d'Economie Mixte dont l'objet est de participer à la commercialisation des technologies et du concept novateur développés sur son territoire. Le Systeme est l'actionnaire majoritaire de cette société et en assure donc la gouvernance. **L'objectif poursuivi est de permettre à moyen terme d'assurer des retours financiers au Systeme, gains qui seront forcément déduits des contributions demandées à ses membres, la vocation du Systeme n'étant pas de faire des bénéfices et de distribuer des dividendes.**

**OUI**, le Systeme a pris le contrôle, au travers de sa Société d'Economie Mixte, de son partenaire industriel historique, fabricant d'équipements et fournisseur de pièces nécessaires à la maintenance pérenne d'une partie de ses équipements spécifiques.

**NON**, aucun dirigeant du Systeme ne perçoit la moindre rémunération complémentaire émanant de la société d'économie mixte ou d'autres entités commerciales rattachées.

**Jean-Luc Lutz**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Multiflux



**Le tri c'est primordial ! Mieus nous trions, plus nous valorisons nos déchets et rappelons que la qualité du tri a une incidence directe sur le coût de traitement de nos déchets ! Il peut y avoir une différence qui atteigne 15 €/hab.an entre un bon tri et un mauvais tri.**

**OUI**, le système de la collecte multiflux a été adopté à l'unanimité par les élus du Systeme en 2008.

**OUI**, nos collectivités ont choisi un système de tri et de collecte qui nécessite l'utilisation de sacs.

**NON**, les sacs multiflux ne sont pas visés par l'interdiction des sacs de caisse. Il s'agit de sacs de tri ! De plus le Systeme s'est engagé dans le développement de solutions de régénération et de recyclage des sacs multiflux, y compris dans l'utilisation de matière biodégradable.

**OUI**, notre dispositif nécessite l'utilisation de sacs **mais rappelons aussi qu'il n'y a plus qu'une seule collecte pour 3 flux de déchets et que le bilan carbone est positif !**

**Gilbert Schuh**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Transfrontalière

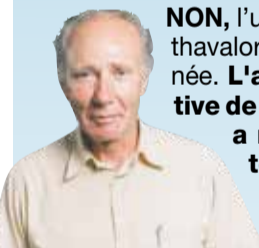


**OUI**, le Systeme a choisi de créer un partenariat transfrontalier ! L'objectif est de mutualiser les installations existantes sur les 2 territoires : le Systeme traite une partie des biodéchets sarrois et nos sacs bleus sont valorisés thermiquement en Allemagne. La proximité géographique nous a amené à mettre en place un partenariat pour limiter les transports et amortir plus rapidement nos investissements communs. **Ce partenariat peut être qualifié de gagnant-gagnant.**

**NON**, le Systeme n'a pas défriché la parcelle de forêt lui appartenant sur l'espace du Guensbach à Morsbach, mais il a uniquement réalisé une coupe sanitaire, des éclaircissements, de même qu'un chemin d'exploitation. Un projet de valorisation de cet espace est en cours d'étude.

**Edouard Schaming**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Méthanisation



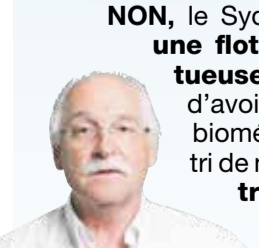
**NON**, l'unité de méthanisation Méthavalor n'est pas surdimensionnée. **L'autorisation administrative de la capacité de digestion a même dû être augmentée pour être portée à 46 000 tonnes par an de biodéchets.** Les poules domestiques et le compostage individuel sont des dispositifs complémentaires. En aucun cas, ils peuvent se substituer pleinement à une unité de méthanisation.

**OUI**, la filière de valorisation des déchets sur le Systeme a un coût mais elle s'inscrit dans la moyenne nationale pour la valorisation par méthanisation. Mentionnons surtout que nous avons ici une filière en conformité avec la législation ! La méthanisation permet à la fois de valoriser nos biodéchets et de produire des énergies renouvelables. Cette filière est vivement plébiscitée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

**NON**, les produits issus de la méthanisation ne sont pas pollués. **Le compost produit se conforme à la norme sur les amendements organiques et l'innocuité des digestats liquides a été démontrée, de même que leur pouvoir fertilisant.**

**Victor Michel**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Filières



**NON**, le Systeme ne roule pas avec une flotte luxueuse mais vertueuse, nous sommes fiers d'avoir des camions roulant au biométhane produit grâce au tri de nos biodéchets. **C'est un très bel exemple d'économie circulaire** qui nous a quand même valu plusieurs récom-

penses nationales ! Imaginez le discours si nous nous servions de camions mal entretenus ! Une couleur plus vives et communicative n'est pas plus chère qu'un standard !

**NON**, attention aux amalgames ! Ne pas confondre notre unité de méthanisation alimentée avec des biodéchets issus d'une collecte à la source avec d'autres unités traitant des ordures ménagères non préalablement triées. **La méthanisation est à ce stade la filière de valorisation la moins onéreuse sur notre territoire, c'est à dire moins coûteuse à la tonne que la valorisation thermique et que l'enfouissement.**

**OUI**, le Systeme assure un suivi de chacune des filières, de même qu'une mesure individualisée de la performance environnementale, ce qui donne une réelle transparence sur son activité. Ce suivi permet également de facturer chacun des membres au juste prix en tenant compte de la quantité et de la qualité du tri, autant dans la facturation des prestations que dans le reversement des produits de la vente des matériaux recyclables et des soutiens des éco-organismes.

**Simone Ramsaier**

Vice-Présidente du Systeme, en charge de la Commission Insertion



**OUI, le Systeme a créé à ce jour 202 emplois directs locaux et non délocalisables répartis entre la structure publique et ses 3 régies.**

**OUI**, Ecotri Moselle Est, la principale régie du Systeme, est l'une des premières entreprises d'insertion de Lorraine avec 35 postes conventionnés pour les agents de tri du centre de tri des recyclables de Sainte-Fontaine.

**OUI**, le Systeme, par son activité, est un important donneur d'ordre pour les entreprises du territoire de tous horizons : associations intermédiaires, fournisseurs de matériels, entreprises de maintenance, transporteurs scolaires, filières de valorisation locale des textiles... Tous ces emplois directs ou induits participent indiscutablement de façon importante à l'économie de l'ensemble de notre territoire.

## LES EFFECTIFS DU SYDEME ET DE SES RÉGIES COMPRENNENT :

- 35 agents de tri en insertion
- 31 agents de sites et conducteurs d'engins
- 12 emplois à la confection des sacs multiflux
- 12 emplois à la distribution des sacs multiflux
- 8 emplois au service déchets verts/bois
- 22 emplois dans les services administratifs
- 43 emplois au service transport
- 4 emplois au service qualité hygiène sécurité
- 35 emplois de technicien d'exploitation

**Cyrille Fétique**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Développement Industriel



Le Systeme exploite un véritable outil industriel dans le cadre de sa mission de service public. Un bon exemple, l'unité de confection de sacs multiflux qui nous a permis de relocaliser 12 emplois tout en produisant des sacs d'un coût moindre qu'à l'origine, du fait de nouvelles formulations, avec utilisation de matière recyclées et des optimisations du process industriel.

**OUI**, le tri multiflux est un « processus novateur » permettant d'assurer une collecte à la source efficiente qui intéresse aujourd'hui d'autres intercommunalités, parce qu'il permet de répondre aux objectifs réglementaires de demain.

**OUI**, le Systeme s'est investi dans un nouveau schéma qui est celui de l'économie circulaire, basé sur le principe que les déchets sont à considérer comme des ressources dès lors que nous savons les valoriser. Ce schéma intègre pleinement le facteur humain et nécessite des investissements conséquents. **Au final, le coût n'est pas plus élevé (celui du Systeme s'inscrit dans la moyenne des collectivités françaises) mais le bénéfice environnemental est important.** Ces nouveaux schémas se confrontent cependant à un cadre réglementaire qui doit s'adapter ainsi qu'à des technologies en plein développement.

**Valentin Beck**

Vice-Président du Systeme, en charge de la Commission Communication



**OUI**, les actions de communication sont primordiales et indispensables pour sensibiliser les 385 000 habitants du territoire du Systeme au nécessaire tri des déchets et à l'importance de leur valorisation.

**OUI**, les actions de communication sont indispensables. **On ne peut pas nous reprocher de communiquer et en même temps de gérer de façon opaque.** A voir certains chiffres et certaines affirmations colportées, il faut croire que nous ne communiquons pas assez !

**OUI**, le Systeme lance des campagnes de communication diversifiées et répétitives. Il faut convaincre. Il faut expliquer. Il faut rappeler les consignes de tri, car elles ne sont pas suffisamment respectées. La preuve : 1200 tonnes d'emballages en verre sont encore retrouvés dans les sacs Multiflux.

**OUI**, le Systeme s'est doté d'un siège social. Il était temps ! Le Systeme se contentait de locaux inadaptes durant 16 ans, face à la gare de Forbach. Les tarifs à la location n'étaient pas rentables point de vue économique.

**OUI**, le Systeme a dédié le rez-de-chaussée de son siège social à la sensibilisation du jeune public. Car ce sont eux, les trieurs de demain ! **Près de 2000 scolaires ont déjà été sensibilisés par le biais de ce Centre d'Education à l'Environnement.**

**OUI**, la communication est nécessaire afin que le grand public cesse de douter de l'efficacité de la méthanisation adoptée par le Systeme. Encore récemment dans Actu-Environnement, l'Ademe communique aussi et soutient, quant à elle, la méthanisation car elle voit en elle une solution de valorisation des déchets écologique.

## Qui faut-il croire ?

**Ne pensez-vous pas que la meilleure façon de le savoir, c'est de vous rendre compte par vous-même ! Alors, je vous invite à visiter vos installations qui nous permettent de valoriser au mieux vos déchets ! Il vous suffit de contacter le Systeme et de vous inscrire. Le service communication est à votre disposition.**

### LES INSTALLATIONS DU SYDEME SONT OUVERTES AUX VISITES

(Méthavalor, Methavos 1, centre de tri des recyclables, centre de tri multiflux) sur inscription en appelant le standard du Systeme au 03 87 00 01 01. Ces visites sont adressées à tous publics : collectivités, élus, particuliers, associations, amicales, entreprises, étudiants.

### LES INSTALLATIONS DU SYDEME SONT VISITÉES PAR LA FRANCE ENTIÈRE, DES COLLECTIVITÉS EN EUROPE ET DANS LE MONDE ENTIER

Sarrebruck, Verdun, Belfort, Sydelon, Metz, Reims, Normandie, Franche-Comté, Alsace, Vosges, Languedoc Roussillon, Essonne, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Trifly, Région PACA, Bruxelles, Québec, Danemark, Suède, Japon, Bénin, Bern...